

Pages jurassiennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **93 (1966)**

Heft 5-6

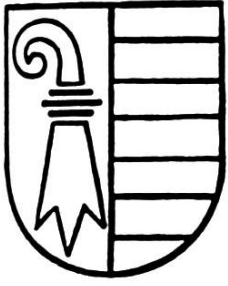
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



A propos de la « langue du cœur »

(Suite de la 3^e page)

Sorbonne, notre Vaudois, dès les premières phrases, faisait sourire. Quel accent ! Quelques minutes plus tard, les sourires n'avaient plus la même cause. Le charme malicieux de l'exposé, le pittoresque de l'expression conféraient à la profondeur des idées une saveur unique. Les étudiants ne s'y trompèrent pas. Ce monsieur n'était pas de Paris, mais il appartenait à la famille culturelle française, il avait quelque chose à dire. L'accent ne faisait rien à l'affaire. Les applaudissements qui saluèrent sa péroraison prouvèrent bien qu'il avait gagné mieux qu'un procès : conquis un auditoire. » Nous pourrions en dire autant de personnalités jurassiennes fort connues, qui se sont imposées — et comment ! — en dépit de l'accent.

Nous parlons mal et lourdement, paraît-il. Pour certains, c'est encore nos patois qui en sont cause. Je ne le pense pas. Les causes véritables sont ailleurs. Si notre langage n'est pas très académique, il n'a cependant pas tous les défauts. L'essentiel est de se bien comprendre. Nous n'avons que faire d'un torrent de paroles sans échos. Philippe Monnier écrivait, il y a près d'un demi-siècle :

« Nous parlons comme ça vient et comme ça sort, à la grâce de Dieu, dans la franchise de notre cœur. Chères vieilles locutions campagnardes... elles expriment le passé, nos mœurs, nos modes, nos usages... Elles sont sorties du terroir... elle embaument notre langue... Elles sont

de nous. Elles sont à nous et nous unissent par la chaîne étroite de l'idiome... »

Pour ma part, je crois que les causes réelles, profondes, irréversibles, de la disparition de nos patois, c'est le mélange de nos populations, le développement du commerce, de l'industrie et des communications, les acquisitions de la technique et les besoins d'expression résultant des découvertes, le désir toujours plus pressant des hommes à s'ouvrir aux grands courants d'information et d'instruction qui les environnent. Et puis, et puis, l'influence toujours plus marquée de la langue française dans nos pays francophones, opérant sur les groupes d'individus par sa beauté, son charme, son harmonie, sa clarté, sa précision, son sens des nuances, sa richesse d'expression, sa valeur culturelle.

Lors de la dernière fête des patoisants romands, à St-Ursanne, tout en applaudissant les magnifiques productions des groupes de Romandie, je ne pouvais me défaire d'un sentiment de regret : ne pas comprendre le sens des messages que nous apportaient, dans leur dialecte, en paroles et en chansons, nos amis Vaudois, Valaisans et Fribourgeois... Quel dommage ! L'œil était satisfait, l'oreille beaucoup moins et la compréhension de moins en moins... Sans doute, nos amis faisaient-ils les mêmes réflexions envers nos patoisants jurassiens... Et je me disais : le dénominateur commun de la compréhension entre tous nos groupes de patoisants ne peut être le patois, mais bien notre belle

langue française ! Eh oui ! le patois pourra rester « roi » dans son domaine, dans sa vallée, mais le vrai véhicule de la pensée d'un secteur à l'autre sera de plus en plus le français.

Est-ce à dire que nous devons nous empresser de mettre nos patois au rancart ? Loin de nous cette pensée. N'allons pas croire surtout qu'ils sont un handicap sérieux à notre développement intellectuel ; ils peuvent, au contraire, contribuer à l'enrichir. Nos patois, comme nos traditions et nos coutumes, sont les racines vraies du pays. Ils perpétuent l'esprit des gens d'un terroir dont nous sommes les héritiers. Ils ont beau être vieux, usés, ils n'en sont pas moins nos façons d'être, d'agir, de penser, de vivre, de sentir. Laisserions-nous périr ces trésors sans broncher ? S'ils doivent un jour disparaître, ce doit être « de leur belle mort ! »

A présent, que conclure ?

A mon humble avis, il faut :

— Parler patois chaque fois que l'occasion se présente ; prendre soi-même l'initiative ; éviter d'importuner, si le désir de converser n'y est pas.

— *Aider les amicales de patoisants dans leur action de diffusion ; éveiller l'intérêt pour le patois ; bannir, dans les réunions, toute défense, tout interdit de parler français ; pas de contrainte, ni des comités, ni des statuts.*

— Se rappeler que la tradition orale — conversation, chanson, théâtre — est la meilleure voie de diffusion, sans pour autant exclure la publication de récits, nouvelles, romans, etc.

— Se convaincre que la conviction, la bonhomie, l'optimisme font plus que regret, harangue et prêchi-prêcha.

— Se mettre bien en tête que le patois n'est pas l'apanage d'un clan, d'un club, d'un parti, mais qu'il est un héritage commun.

Il ne faut pas vouloir :

— Rétablir, dans une population hétérogène qui ne le désire pas, l'usage du patois dans les assemblées, conseils, commissions, sociétés ; les initiateurs trop zélés ne pourraient récolter que des ennuis de toutes sortes en s'aliénant les dernières sympathies patoisantes.

— Imposer l'apprentissage du patois à l'école, ainsi que certains patoisants le désirent peut-être ; c'est une utopie ; une telle mesure ne susciterait que des controverses stériles touchant manuels, lexiques, grammaires, orthographe, intonation, méthode ; vouloir se réfugier dans le passé conduirait rapidement au sous-développement et à l'isolement.

Par contre, nous approuvons la décision du Grand-Conseil fribourgeois qui a aboli l'article de la loi scolaire interdisant l'utilisation du patois à l'école. (Revoir l'excellent article de M. Henri Gremaud, notre dévoué président du Conseil, Conteur Romand 3-4 novembre-décembre 1964).

Et maintenant, amis patoisants, à vous de jouer... Bonne chance... Je vous souhaite une bonne et heureuse année !

Courtételle, décembre 1965.

L'Aidjolat.



Chic
Confort
Élégance
Résistance
avec :

MARTINOLI
Chaussures _____ réparations
DELEMONT Téléphone (066) 2 11 88